

Sujet : [INTERNET] consultation enrobés ACR à EPUISAY
Date : Sun, 19 Nov 2023 16:56:29 +0100 (CET)
De : martin.karine@free.fr
Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

M. le Préfet,

Je suis attachée à EPUISAY pour son côté nature intacte (espèces rares répertoriées), le bien-vivre que l'on y trouve (le gens se saluent, se parlent)...ce qui devient rare, convendez-en !

Comme beaucoup, je suis CONTRE cette installation qui détruirait ce fragile tissu social

Après étude du document relatif aux « incidences » notables sur l'environnement (P. 119)

:

- POURQUOI avoir MINIMISE et déclaré que seule une trentaine de personnes sont à moins de 400 m du projet ?

- POURQUOI n'avoir pas mentionné l'ECOLE-GARDERIE (à 390 m) où se trouvent les enfants, les professeurs, le personnel auxiliaire, ? POURQUOI n'avoir pas HONNETEMENT mentionné toutes les personnes habitant à SEULEMENT 160 m ?

- A propos de « l'ambiance sonore » (ambiance = euphémisme car en réel il s'agit bien de NUISANCES), il est encore MINIMISE (décidément !!!) :

Il est bien mentionné, je cite : « Les habitations de la Roussetière et de la Métairie présentent.....est atténuée par le bruit de fond constant généré par le trafic sur la RD 357 et 957 et nettement audible depuis les environs du projet » »

- Donc, à ce bruit de trafic, S'AJOUTERAIT celui du fracas des pierres/cailloux sur les trémies, les moteurs des engins TP de la centrale, les bruits des godets de chargement/déchargement des élévateurs et « SERAIT ATTENUÉ » par le bruit de fond de véhicules arrivant au rond-point ??? Sinistre plaisanterie !!!! mais l'ENFER pour les habitants et nos petits écoliers !

Il n'est pas de jours sans que l'on découvre la contamination de voies d'eau par des résidus d'hydrocarbure, rejets dits « contrôlés », et, me semble t'il, comment, par principe de précaution, ne pas interdire l'implantation d'une telle centrale car les risques sont réels et trop importants.

M. le Préfet, je vous remercie de votre lecture attentive et de l'écoute des protestations de toute part venant se révolter contre cette seconde tentative, Respectueusement,

K. MARTIN-MARREZ